

certaines éléments corollaires dans ce pays sur lesquels le Parlement n'a aucun contrôle—éléments qui jettent énormément de doute sur l'issue de la mesure. Le principal de ces éléments est le degré d'intérêt sectaire qui exerce une influence alarmante sur notre économie. Nos partis politiques sont orientés maintenant presque entièrement en fonction de ces intérêts. Leur programme est inspiré presque entièrement par des considérations «sectionnelles».

M. Herridge: Le député a-t-il dit «sectionnelles»?

M. Munro: Je dirais que tant que les régions dont nous venons et les préjugés de ces régions joueront un tel rôle dans la pensée de nos partis politiques, il est douteux que les projets les plus méritoires qui pourront être recommandés par le conseil dont il est ici question seront adoptés. Certes, ils ne le seront jamais si l'on en juge par la conduite des députés du présent Parlement. Nous disons ce que nous attendons du bill. Nous espérons qu'il donnera au pays une orientation supérieure, nous sommes tous prêts à l'admettre, au développement désordonné de nos ressources naturelles et de nos possibilités d'investissement laissées entre les mains des intérêts privés. Nous espérons tous, j'en suis certain, que sous les auspices de ce conseil on verra se dessiner des tendances plus régulières et plus progressistes dans le développement de nos ressources naturelles et de nos investissements privés et publics. C'est là notre espoir. Si l'on nous disait que le Parlement et le pays, étant donné leur nature, se sont développés au point de pouvoir accepter une telle évolution, j'en serais étonné. Je ne veux paraître cynique, mais je crois que les rouages qui nous permettent d'appliquer les recommandations de l'Office laissent beaucoup à désirer. Sans doute, certaines de ces recommandations seront étudiées par le cabinet, mais nombre d'entre elles seront étudiées par la Chambre et si l'on en juge par la tendance des partis politiques, sans cesse inspirés par des considérations partisans—ce que le Règlement permet—ces recommandations resteront lettre morte. Notre institution plus ou moins archaïque qui entrave et arrête presque toute mesure progressiste me semble un obstacle de désuétude qu'il faut surmonter pour remédier au chômage et assurer le développement normal de nos ressources naturelles.

Une voix: Adoptons ce projet de loi, nous parlerons ensuite.

M. Munro: Peut-être pouvons-nous adopter le projet de loi rapidement et passer à d'autres articles du *Feuilleton* qui nous aideront

[M. Munro.]

d'avantage à atteindre l'idéal qui nous est offert par la présente mesure.

M. Knowles: Pourrais-je poser une question au député? Nous dirait-il ce qu'il pense du fond du bill dont nous sommes saisis?

M. Munro: Le député sait que j'ai déjà déclaré que la mesure encouragera l'industrie privée et les capitaux privés à assurer un développement plus ordonné et plus progressiste de nos ressources naturelles et de nos investissements en général. Je crois également que dans le secteur public elle nous apportera un développement plus équilibré de nos ressources naturelles et de notre industrie secondaire. Je crois avoir dit tout cela dans mes observations. Je crois qu'on le répétera à qui mieux mieux au cours des prochains jours, jusqu'à ce que le député de Winnipeg-Sud-Centre finisse par comprendre l'objet du bill.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, une grave erreur a été commise ici. C'est l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui ne comprend pas.

M. Munro: Pardon! Je dois faire des excuses au député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill).

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je n'en reviens pas de voir les honorables vis-à-vis, le premier jour de la deuxième lecture de ce bill, avoir l'audace et l'impertinence de dire que nous devrions nous hâter d'aborder immédiatement les travaux de la Chambre. Je suis certain que le secrétaire d'État (M. Pickersgill), qui est leader de la Chambre, n'a même pas consulté son parti. Il sait très bien que nous avons l'intention de hâter la marche de nos travaux. Le préopinant a dit qu'à son avis le bill à l'étude ressemblait beaucoup à un autre bill examiné dans la dernière législature. Monsieur l'Orateur, ils ont débattu notre bill durant sept jours sans même commencer à l'adopter, et aujourd'hui, le député a le cran de venir nous tenir ce langage. C'est absolument grotesque. (*Rires*) Il convient que je dise quelques mots sur cette question.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les observations du député de Port-Arthur (M. Fisher) selon qui nous semblions avoir à l'esprit certains aspects de la mesure à l'étude lorsque nous avons présenté le projet de loi concernant l'ARDA, il y a quelques mois. Les honorables députés me permettront de leur signaler l'une des différences essentielles que nous y voyons. Selon nous, l'ARDA devait être le centre d'un programme qui appelait en principe la participation locale, les idées locales et les initiatives locales. Ce que